

Henri EMMANUELLI

Député des Landes
Président du Conseil général des Landes

Le 07 JUIN 2010

Monsieur Jean Marc AYRAULT
Président
Groupe Socialiste de l'Assemblée Nationale
126 Rue de l'Université
75355 PARIS 07 SP

Référence à rappeler : RR
D201006732

QUESTION ECRITE

M. Henri EMMANUELLI attire l'attention de M. le Ministre de l'Education Nationale sur le projet de réforme du lycée et plus particulièrement sur le devenir de l'enseignement des sciences économiques et sociales (SES).

Depuis plus de 40 ans, l'enseignement des SES a eu pour objectif de faire comprendre aux élèves les évolutions et enjeux du monde qui les entoure et de contribuer à la formation intellectuelle des jeunes citoyens afin qu'ils puissent participer pleinement aux débats démocratiques.

Or, le projet de réforme porté par le ministère apparaît de ce point de vue inquiétant dans la mesure où les lycéens ne bénéficieront plus en seconde que de 1 heure 30 d'enseignement de SES par semaine contre 2 heures 30 actuellement, ce qui ne permettra pas d'aborder l'ensemble du programme prévu dans cette matière.

Par ailleurs, les SES sont le seul enseignement central d'une série générale à ne pas être dans le tronc commun de la classe de seconde et à voir leur horaire diminuer en terminale.

Enfin, le programme prévu pour la classe de première se consacre quasi exclusivement à la microéconomie et laisse peu de temps pour traiter des notions et problématiques contemporaines aussi importantes et essentielles que le chômage, l'inflation, les déficits..

C'est pourquoi, il lui demande de bien vouloir entendre les revendications des professeurs de SES et de procéder aux modifications du projet de réforme considéré afin de redonner à cette matière la place centrale qu'elle doit avoir dans l'enseignement et dans la culture générale des lycéens tant au niveau des horaires que des programmes.



Henri EMMANUELLI